

## **REUNION DE CONSEIL**

Lundi 10 mai 2010 à 19 heures

Salle du Conseil Municipal

Le lundi dix mai deux mil dix à dix neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers sur Bezonde légalement convoqués le 04 mai se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur PETAT Eric, Maire.

**Présents** : PETAT Eric, PILTE Patrice, PAVARD Michèle, ROILLE Bruno, POTTEAU François, COUROUX Michel, LEJEAU Luc, ARCHENAULT Pascale BEAUVALLET Maurice, DELAVEAU Cécile, BARBEILLON Véronique, CHAOUAT Maurice, ASSELIN Marie-Claude, CHAVANEAU Philippe, BEAUVALLET Magali.

Secrétaire de séance : ARCHENAULT Pascale

**Absente excusée** : BEAUVALLET Magali

### **Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

### **Ordre du jour**

PLUI : Présentation du projet et sa mise en œuvre.

Monsieur Petat laisse la parole à Monsieur Thomas Le Glatin en charge de ce dossier à la CCBEL qui présente le projet aux conseillers.

Un groupe de travail est chargé de la mise en place de cette nouvelle compétence. Le groupe est composé de tous les Maires.

Toutes les communes recevront Monsieur Petat ou Monsieur Malet accompagné de Monsieur le Glatin pour présenter le projet.

Le PLUI est composé d'autres documents tels que la charte architecturale et paysagère qui contrairement au PLUI n'est pas opposable mais n'en reste pas moins importante.

Ce document précise les orientations paysagères et habitat règlementaires et opérationnelles.

Dans un premier temps il sera fait l'analyse du territoire de chaque commune, cela se fera sous la forme du visite Monsieur Le Glatin ou des membres du conseil municipal et un membre du CAUE du Loiret.

Durant le mois de juin, il est organisé plusieurs visites sur des territoires déjà munis d'un PLU.

Les communes devront fournir des informations sur les études faites ces dernières années, études de sols, diagnostics...

Les conseils municipaux seront régulièrement informés des démarches engagées.

Le PLUI devra se conformer au SCOT mis en place par le Contrat de Pays et qui a une durée de 20 ans.

En résumé les conseillers municipaux devront s'impliquer fortement dans l'élaboration de ce document et lui donner un sens en prenant en compte plusieurs paramètres : la maîtrise de la consommation d'espaces, les projets communaux, intercommunaux ; le développement économique souhaité, ...

Le déroulement de ces procédures est fourni à chaque conseiller et sera annexé au compte rendu de cette réunion.

## FINANCES

### Achat Terrain route d'Auvilliers

Monsieur le Maire rappelle les termes de la dernière rencontre avec Monsieur BURET Alain pour l'achat de son terrain ZV N° 13 d'une superficie de 32 ares 40 centiares.

Monsieur Buret a depuis fourni un protocole d'accord transactionnel qui lui permet de vendre son terrain sans contrainte et libre de toute location.

Monsieur le Maire rappelle que cet achat fait partie de la reconstruction foncière de la commune.

Après avoir pris connaissance de ces informations le conseil décide :

- ❖ de valider l'achat de cette parcelle au prix de 58 000.00 €
- ❖ d'autoriser Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à signer l'acte,
- ❖ de désigner Me Renucci, Notaire à Beaune la Rolande qui se chargera de la rédaction de l'acte.

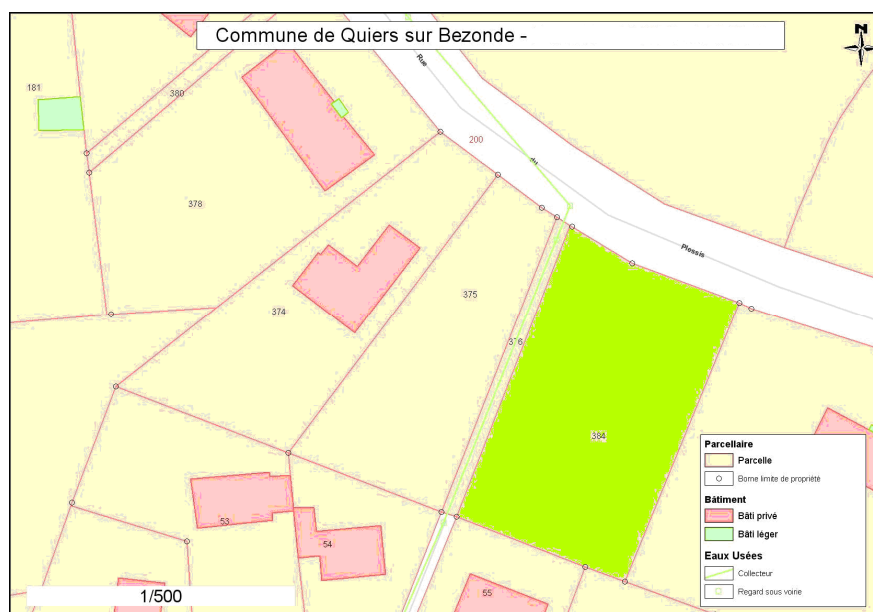
Et dit que la vente ne sera réalisée que lorsque la parcelle sera définitivement libérée de la location.

### Vente terrain rue du Plessis

La parcelle ZH 384 d'une superficie de 1472 m<sup>2</sup> est libre à la vente, lors d'une précédente réunion, le prix avait été défini pour la somme de 50 000.00 €. Une servitude de passage doit être établie, une canalisation eaux usées provenant de la propriété riveraine traverse le devant de la parcelle. La lyonnaise des eaux qui a contrôlé cette canalisation a donné un avis favorable.

Considérant ces éléments, le conseil va proposer aux futurs acheteurs plusieurs possibilités, soit la commune conserve le devant de la parcelle avec la servitude, ou les futurs propriétaires prennent la servitude qui fera l'objet d'un enregistrement aux hypothèques.

Monsieur le Maire se charge de rencontrer les personnes intéressées et de leur expliquer ces choix et aussi le fait que le conseil demande qu'il ne soit édifié qu'une maison sur la totalité du terrain.



### **Vente terrain rue des Champs**

La parcelle ZI 105 d'une superficie de 646 m<sup>2</sup>, rue des Champs peut être mis en vente. Le conseil après avoir pris en compte toutes les informations concernant le positionnement du terrain, les raccordements aux différents réseaux, décide de proposer le terrain au prix de 32 000.00 €.

Monsieur PETAT se charge de rencontrer Monsieur et Madame BAUDIER Stéphane pour leur faire cette proposition.

Le conseil désigne Me Renucci Claude pour la rédaction de l'acte, Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint pour la signature et autorise Monsieur le Maire à déposer les documents d'urbanisme spécifiques à cette vente.

### **Association Rose et Vacances**

Cette association dont Madame Calvet est présidente sollicite les communes du canton pour les activités organisées durant le mois de juillet de chaque année.

Depuis que l'association a signé avec la CAF un accord autorisant les familles les plus nécessiteuses à bénéficier d'un tarif préférentiel, l'association assume une partie des frais non remboursables et doit faire face à une charge financière de plus en plus lourde et qui risque de compromettre la vie de l'association.

Le conseil après avoir pris connaissance de ces informations et pour permettre aux familles les plus défavorisées d'envoyer leurs enfants au centre aéré accepte de prendre en charge les frais de séjour restants soit pour une somme d'environ 1 000.00 € par an et dit que cette somme sera inscrite au budget primitif 2011.

Devis

Monsieur le Maire présente plusieurs devis :

#### **Protection incendie école**

Fourniture, pose extincteurs et signalétique

Société	Fourniture extincteurs	Signalétique	Maintenance annuelle
ARLY	598.50 (13)	281.00 € 13 panneaux 3 plans	65.60 € + pièces détachées
LUCAS	1124.00 (12)	390.00 € 3 plans 12 panneaux extincteurs	117.00 €
MOREAU	809.55 (10) y compris les panneaux extincteurs	721.70 € 5 plans 1 plan d'intervention normalisé	61.40 €

Le conseil décide de retenir la société ARLY.

#### **Equipement salle : lave vaisselle**

Plusieurs sociétés ont été sollicitées, seule la société LEFORT a répondu, le Maire demande de recontacter d'autres entreprises.

### **Balayage des routes**

Lors de la précédente réunion il avait été émis l'idée de faire balayer les routes par une société. Il n'a été trouvé qu'une société la SONOBA. Le conseil décide de retenir cette entreprise et de lui demander de passer mensuellement sur une période de 8 mois de mars à octobre. Monsieur Pilté est chargé de rencontrer la société pour redéfinir les différents secteurs.

### **Contrat Segilog**

Le contrat Segilog, maintenance des logiciels doit être renouvelé, le conseil estime que l'augmentation est importante environ 11 % suggéré par l'augmentation de notre population (plus de 1000 hab) et Monsieur demande de rencontrer le commercial.

### **Bungalow**

Le bungalow mis en place pour le personnel en 2007 n'a plus d'utilité, le conseil décide de le vendre. Des annonces seront diffusées sur différents sites et auprès des collectivités dont nous possédons le mail.

### **TRAVAUX ECOLE**

Déroulement du chantier

Le chantier se déroule dans de bonnes conditions, la réception des travaux aura lieu le 19 juillet.

Il reste à définir les travaux de voirie pour l'accès bus, ces travaux sont hors marché.

La société EXEAU retirera le calcaire sur l'accès qui sert actuellement aux véhicules de chantier (des plans cotés sont fournis par ECMO).

Le conseil ne souhaite pas modifier les accès de la rue de la Duboiserie.

Une visite est programmée avec les membres du SIRIS, les Maires du canton le 09.06.2010 à 18 heures 30.

### **Avenants travaux école**

Monsieur Le Maire présente plusieurs travaux supplémentaires qui donnent lieu à des avenants.

**Lot 14** Yves Ollivier : changement de modèle des claustras pour la salle de restauration qui engendre un coût supplémentaire de **200.00 € HT**

**Lot 6** Correira cloison bibliothèque travaux qui devaient être réalisés par l'entreprise Perrin mais qui ont été redonnés aux Ets Correira pour la somme de **1735.42 € HT**.

**Lot 10** Forclum : travaux supplémentaires sur sanitaires existants, dépose et repose radiateurs et tuyauteries, dépose des appareils sanitaires, fourniture et pose de nouveaux appareils sanitaires pour un coût de **8422.58 € HT**

Après avoir entendu ces informations le conseil accepte ces avenants et autorise Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à signer ces documents.

**VOIRIE 2010** : ouverture des plis le 18.05.2010 à 18 heures.

### **VOIRIE AMENDE DE POLICE : programme 2010**

Dans le cadre des amendes de police, le conseil municipal décide de solliciter le Conseil Général pour les travaux de voirie qui concernent l'aménagement de l'arrêt bus rue de la Duboiserie et l'achat de plusieurs panneaux, mise en place déviation, chantier provisoire...

Le coût des travaux et des achats s'élève à 9 120.00 € le conseil après avoir entendu ces informations sollicite le Conseil Général pour les travaux et la somme cités ci-dessous. Ces travaux seront réalisés en juin ou juillet 2010.

<b>ESTIMATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION AMENDE DE POLICE ANNEE 2010</b>					
Voie	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix HT	Total HT
voies diverses	2 PANNEAUX AK5	u	2	160	320,00
	PANNEAU DIRECTIONNEL	u	5	200	1 000,00
	support 80*40	u	6	100	600,00
Rue Duboiserie(Aménagement car scolaire)	Bordures T2	m	90	30	2 700,00
	bordures cs1	m	60	25	1 500,00
	caniveau cc1	m	30	30	900,00
	marquage arret car	u	3	700	2 100,00
				TOTAL HT	9 120,00
				TVA 19,6%	1 787,52
				TOTAL TTC	10 907,52

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

**Marché mensuel** le 1<sup>er</sup> a été une réussite, il faut continuer à informer les habitants et autres.

**Rallye botanique**, bien éviter de monter le barnum

**Permanence CCAS** : il faut persévérer, cette permanence est plus une cellule d'écoute.

### **Réunion hameau Baraudière**

Il faudra redéfinir le périmètre, la réunion aurait lieu le 22.06.2010 à 19 heures.

### **Personnel communal :**

Un nouvel agent est arrivé le 15 avril qui est chargé du fleurissement, une nouvelle tondeuse a été livrée.

Salon nature et cité : réunion 01.06.2010 à 18 heures 00

## **ENFOUISSEMENT RESEAUX**

Le conseil général lance un appel à projets annuel pour les travaux d'enfouissement.

La commune envisage de réaliser plusieurs secteurs en particulier la rue des Pervenches, la rue de la Duboiserie, la rue du Hallier et la rue des Champs.

Le conseil décide d'inscrire ces projets et d'en informer le Conseil Général en lui donnant les informations nécessaires aux chiffreages.

## **HOTEL**

Monsieur le Maire suggère au conseil l'idée de prendre un architecte qui pourrait réaliser dans un premier temps un pré-projet sur le bâtiment sis 34, rue de l'Aunoy et peut-être ferait une étude économique.

Le conseil autorise Monsieur le Maire a contracté un engagement avec un architecte spécialisé dans ce domaine.

## **AMENAGEMENT ROCADE**

Monsieur le Maire dit qu'il a accordé un délai supplémentaire à l'ONF pour l'étude du projet d'aménagement de la rocade.

## **PROJETS EN COURS**

Logements gare : reprendre contact avec Monsieur Riveron, Monsieur Negroni

## **CONSTRUCTION BATIMENT SERVICES TECHNIQUES**

Le pré-projet est présenté au conseil, il amène quelques interrogations quant à la surface utile. Le terrain est inclus dans la zone UC du PLU et le projet doit respecter les règles de cette zone, implantation, hauteur, ... ce qui induit des coûts supplémentaires.

Monsieur Petat charge Monsieur Pilté de rencontrer Monsieur LEROUX pour reprendre le projet.

Monsieur BEAUVALLET Maurice dit qu'il serait intéressant de visiter d'autres sites en particulier Dordives. Plusieurs conseillers se proposent pour la visite et demande à Monsieur Beauvallet de l'organiser.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt deux heures quinze.